70

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL
MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
CHEMIN DE JOINVILLE, 26
1216 – GENEVE – SUISSE
tel : (4122) 918 02 30
fax : (4122) 74 00 711
E-mail : mission.senegal@ties.itu.int

Genève, le

Tps : 1mn20

PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU NIGERIA

Monsieur le Président,

Au nom de la délégation sénégalaise, je voudrais remercier Son Excellence…, pour la qualité de son exposé sur la situation des droits de l'homme au Nigeria.

Ma délégation se félicite de l'engagement de ce pays dans la promotion et la protection des droits de l'homme, engagement matérialisé par l'adhésion tout dernièrement à plusieurs instruments relatifs aux droits de l'homme et par la modification et le renforcement des moyens d'action de la Commission Nationale des Droits de l'Homme, la mise en place de l'Agence nationale pour l'abolition de la traite des êtres humains.

A côté des défis à relever, il convient, par ailleurs, de noter les efforts déployés pour la protection des personnes vulnérables, en particulier les enfants et les femmes, sans oublier l'intégration de la dimension genre dans les programmes et politiques publiques.

A cet égard, ma délégation aimerait porter à l'attention de celle du Nigeria, les recommandations suivantes:

- Renforcer les mesures de protection des enfants contre les violences,
- Poursuivre les efforts en faveur de lutte contre la traite des personnes, notamment par le renforcement de la sensibilisation.

Je vous remercie.